

LETEMPS

La première conseillère d'Etat valaisanne ne se contentera pas d'un département alibi

La redistribution des cartes offre à Esther Waeber-Kalbermatten la Sécurité, les affaires sociales et l'intégration et confirme son statut d'homme fort à Jean-Michel Cina, qui choisit l'Energie comme nouveau terrain de réformes

Xavier Filliez

Le nouveau visage du Conseil d'Etat valaisan

Département des finances, des institutions et de la santé	Département de la sécurité, des affaires sociales et de l'intégration	Département de l'éducation, de la culture et du sport	Département de l'économie, de l'énergie et du territoire	Département des transports, de l'équipement et de l'environnement
				
Maurice Tornay PDC	Esther Waeber-Kalbermatten PS	Claude Roch PLR	Jean-Michel Cina PDC	Jacques Melly PDC
Les premières spéculations de campagne lui prédisaient déjà un destin de grand argentier. Par anticipation, ses capacités dans le milieu de la finance sont unanimement saluées par le monde politique. La Santé lui revient, en sus, ce qui lui donne d'emblée davantage d'envergure, quoique, désormais, le système hospitalier soit largement sous la conduite du Réseau Santé Valais.	La première femme de l'histoire à entrer au gouvernement valaisan ne se contente pas des restes. Elle prend la direction du Département de la sécurité, des affaires sociales et de l'intégration, entièrement recomposé. Une femme à la tête de la Justice et police (anciennement Jean-René Fournier), c'est aussi une preuve de plus que le Valais a cessé de se singulariser.	On ne prêtait aucune volonté de changement au radical en charge de l'Education, de la culture et du sport. Discret, parfois un peu effacé même selon ses détracteurs, Claude Roch espère ainsi poursuivre sereinement la réforme sur le Cycle d'orientation qu'il a démarré tardivement, en fin de législature. Pour deux ou quatre ans ? C'est déjà une énigme.	Jean-Michel Cina aura toujours le statut de benjamin, mais il se taille aussi le costume d'homme fort. A l'Economie et au Territoire qui ont été le terrain de nombreuses de ses réformes durant la dernière législature, il adjoint désormais l'Energie, un thème prioritaire pour le Valais de demain qui mise sur le photovoltaïque, l'éolien et l'hydroélectrique.	Entrepreneur voyageur, le Sierrois a très tôt montré son enthousiasme pour succéder au PDC Jean-Jacques Rey-Bellet à la tête du Département des transports. Plusieurs chantiers majeurs l'attendent (Sic correction du Rhône, autoroute dans le Haut-Valais). Or, en tant que chef de groupe au parlement cantonal, ses contacts n'ont pas toujours été au beau fixe avec le Haut-Valais. L'occasion de conjurer le sort ?

Le sac de nœuds est défait. Et le collège gouvernemental a déroulé la pelote dans le plus simple esprit de consensus, premier signe de collégialité du Conseil d'Etat élu le 1er mars dernier, annonçant hier les élus en dévoilant le nouvel organigramme de leur administration. Cette redistribution des cartes donne l'impression d'un ensemble cohérent – salué quasi unanimement par les partis – quoique passablement remodelé.

Le leader du Conseil d'Etat, ce sera Jean-Michel Cina. Le benjamin a marqué la dernière législature par des réformes importantes au sein de son Département de l'économie et du territoire (régions socio-économiques, loi sur le tourisme). Il s'offre aujourd'hui l'Energie. On connaît l'enjeu de l'hydroélectricité en Valais, le thème brûlant du retour des concessions ou encore les attentes et carences dans le domaine du photovoltaïque et de l'énergie éolienne.

Département mammouth

Les rumeurs qui laissaient penser, ces derniers jours, que Jean-Michel Cina lorgnait les Institutions, en revanche, sont caduques. Cette réalité profite à l'Entremontant Maurice Tornay. Le PDC hérite des Finances et des institutions, département mammouth qui avait en partie valu à son prédécesseur Jean-René Fournier la réputation de «gouverneur».

A l'unanimité, les groupes politiques reconnaissent que le fiscaliste Tornay sera à l'aise dans son costume de grand argentier. Les premières spéculations de campagne l'avaient d'ailleurs très tôt propulsé dans ce fauteuil. Or, à ce département cossu, le nouveau collège gouvernemental a encore annexé la Santé. Ce qui, d'emblée, donne une certaine envergure au nouvel élu.

Trop? Libéraux-radicaux et socialistes, par la voix de leurs présidents, Léonard Bender et Jean-Henri Dumont, n'ont aucun complexe d'infériorité pour leurs poulains. Tous deux rappellent par ailleurs que, depuis la réforme hospitalière, le Réseau Santé Valais «décharge le département d'une grande partie de cette gestion». Reste tout de même la réforme des EMS.

Sur-mesure

Si la répartition des tâches s'est faite dans l'allégresse, elle avait prêté à quelques spéculations ces dernières semaines (LT du 23.03.2009). Certains voyaient la PS Esther Waeber-Kalbermatten, première conseillère d'Etat de l'histoire, reprendre la Santé et les affaires sociales, pour succéder dignement à son camarade haut-valaisan Thomas Burgener.

Des conflits d'intérêt potentiels, sans doute, ont influencé cette redistribution. Son époux Reinhard Waeber est chef de l'unité de psychiatrie du Centre hospitalier du Haut-Valais (SZO). Son beau-frère Marcel Schmid en est le directeur médical. Et on sait les tensions que cela pouvait engendrer au parlement en cas de controverse. Esther Waeber-Kalbermatten n'hérite pas non plus des Transports, ministère qu'elle avait pourtant revendiqué avec une certaine insistance dans la presse.

A la place, elle se confectionne un département sur mesure, pour ainsi dire. Sécurité, affaires sociales et intégration: la composition est inédite en Valais. Esther Waeber-Kalbermatten devient à la fois la première femme et la première socialiste à hériter de la justice et police.

De quoi faire dire à Jean-Henri Dumont que, «non, le PS ne se contente pas des restes». De loin pas. «Cette nouvelle organisation très cohérente permettra de faire un travail de fond. Les affaires sociales sont souvent liées aux questions d'intégration. Idem pour les questions liées à la sécurité.»

Dans cet organigramme redessiné, le radical Claude Roch et le PDC Jacques Melly sont restés comme deux marins au port. Loin de l'agitation. Le premier conserve l'Instruction publique. C'était son vœu. Il espère y poursuivre la réforme sur le cycle d'orientation, entamée tardivement, en fin de législature.

Quant à Jacques Melly, entrepreneur voyageur, tout semblait le prédestiner aux Transports pour la succession de Jean-Jacques Rey-Bellet. Lui est convaincu qu'il s'y plaira. Tout le monde ne l'est pas. Plusieurs chantiers majeurs l'attendent outre-Raspille, la troisième correction du Rhône, le chantier de l'autoroute. Or, en tant que chef de groupe au parlement cantonal, ses contacts n'ont pas toujours été au beau fixe avec le Haut-Valais. L'occasion de conjurer le sort, peut-être?